



MINISTRE DU CADRE DE VIE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
REPUBLICQUE DU BENIN

01 BP 3502 - 01 BP 3621
Cotonou
Tél. : + 229 21 31 51 23
spmcvdd@gmail.com



FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

01BP 3621 - Cotonou Tél: 21-32-59-16

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DES TRAVAUX DE LA
COMMISSION D'ETUDE ET DE SELECTION DES DOSSIERS DE
PROJETS RELATIFS A L'APPEL A PROJETS DU FONDS
D'ADAPTATION, EDITION 2017

Lokassa, le 02 décembre 2017

Décembre 2017

[Handwritten signatures and initials]

L'an deux mil dix-sept et du 28 novembre au 02 décembre, se sont déroulés à Lokossa dans la petite salle de conférence de la Préfecture, les travaux de la session d'examen et de sélection des projets issus de l'appel à proposition lancé pour le compte du Fonds d'Adaptation au titre de l'année 2017.

Ces travaux ont été exécutés par une commission mise en place par décision n°2017-02/DGFNEC/MCVDD/AI/AC/DMRF/DPPSE/SD du 02 novembre. La composition de cette commission est présentée dans le tableau en annexe I.

La démarche utilisée se présente en deux phases à savoir :

- présentation et adoption des documents de travail (TDR de la session y compris le programme et la matrice des critères de notation) ;
- étude de la recevabilité, examen, jugement des dossiers et notation.

I- Présentation des documents du travail.

Après installation des experts et allocution d'ouverture du Directeur Général du Fonds National pour l'Environnement et le Climat, au nom de la Présidente de la commission, les Directeurs de la Programmation, de la Prospective et du Suivi Evaluation puis de la Mobilisation des Ressources Financières ont présenté les documents ci-après :

I.1- Termes de référence de la session d'examen et de sélection des notes conceptuelles.

Ils présentent les grandes lignes des actions à mener au cours de cette session. Il s'agit : de l'organisation pratique de la session, de la méthodologie de travail à adopter et le programme de la session. Ce document a été amendé par les experts.

I.2- Restitution des travaux d'ouverture et d'enregistrement.

Elle a rendu compte des travaux préliminaires effectués par une commission mise en place au niveau du FNEC et composée du Directeur de la Prospective, de la Programmation et du Suivi Evaluation, du Directeur de la Mobilisation des Ressources financières, de l'Auditeur interne et du Chef du Service de Passation des Marchés Publics.

Cette commission avait pour rôle de faire le point des dossiers déposés et d'annuler les éventuels doublons. En effet, le canal de transmission des propositions étant multiples, ce travail était nécessaire. Après cette opération, quarante-trois (43) dossiers ont été retenus sur cinquante-six (56) dossiers réceptionnés.

I.3- Présentation, amendements et adoption des paramètres de sélection et leur cotation

Conformément au communiqué de l'appel à projet, les soumissions devront être des projets concrets d'adaptation aux changements Climatiques dans les domaines suivants :

- Gestion des ressources en eaux ;
- agriculture et sécurité alimentaire;
- gestion des zones côtières ;

2

19

- réduction des risques liés aux catastrophes ;
- aménagement urbain et rural.

Les critères de sélection proposés par le FNEC ont été présentés aux experts pour appréciation. Il s'agit : des critères de recevabilité (02) puis des critères de sélections proprement dits.

Les critères de recevabilités proposés sont :

- toutes les sections de la note conceptuelle sont dûment remplies à l'exception de la rubrique F de la partie III du canevas intitulé « démontrer comment le projet ou le programme s'aligne avec le cadre de résultats du Fonds d'Adaptation » qui n'est pas obligatoire à cette étape ;
- La note conceptuelle est en accord avec les domaines d'intervention de l'appel à projet.

Quant aux critères de sélection proprement dits, ils se présentent comme suit :

- ✓ cohérence avec les stratégies nationales de développement ;
- ✓ capacité à produire des retombées économiques, sociales et environnementales positives, notamment pour les communautés les plus vulnérables ;
- ✓ conformité avec les normes techniques nationales ;
- ✓ bon rapport coût-efficacité ;
- ✓ bons arrangements pour la gestion technique et financière, le suivi-évaluation, les études d'impact,
- ✓ non duplication avec d'autres sources de financement

Après appréciation de ces critères par les experts, un autre critère a été ajouté. Il s'agit de : « satisfaction des exigences de réduction de la vulnérabilité des communautés humaines et de leurs ressources exposées aux risques climatiques » compte tenu des exigences du Fonds d'Adaptation. Il faut noter que cette précision a été faite avant la phase d'appréciation des projets.

II- Etude de la recevabilité, examen, jugement des dossiers et notation.

L'examen, le jugement et la notation sont effectués sur les quarante-trois dossiers obtenus. La méthodologie adoptée pour cette appréciation s'est faite en trois étapes :

- lecture individuelle et analyse par chaque expert pendant au moins trente (30) minutes ;
- débats entre les experts relativement aux critères d'appréciation ;
- l'évaluation de l'idée de projet et la notation dans le tableau conçu pour la circonstance par chaque expert.

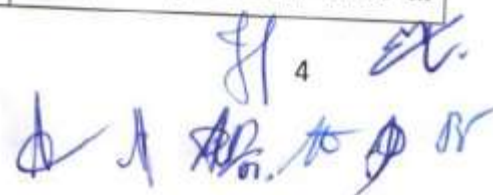
Les résultats de l'examen des dossiers sont consignés dans le tableau mis en annexe 2.

Au terme des travaux d'évaluation et de jugement, sept (07) projets ont été jugés recevables et ont fait objet de recommandations. La synthèse de ces notes conceptuelles se présente dans le tableau n°1 ci-dessous.

3

Tableau n°1 : Synthèse des projets retenus pour amélioration.

N°	Titre du projet	Promoteurs	Coûts indicatifs en \$US	Moyenne totalisée	Recommandations
20	Adaptation des systèmes humains et des écosystèmes des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou aux impacts actuels et futurs des changements climatiques	ONAB, Structure Publique	2.065.000	72	Réorienter le projet et mettre au cœur de la problématique les moyens d'existence des populations, démontrer la vulnérabilité des forêts, promouvoir les plantes autochtones résilientes et résistantes, prendre en compte des observations effectuées
35	Programme d'amélioration de la résilience aux changements climatiques des secteurs eau et agriculture de la commune de Banikoara (PARCC-E&A)	Mairie de Banikoara, Structure Décentralisée	2.753.275	53, 57	Fusionner les objectifs spécifiques I et 3 Mettre ensemble les activités relatives aux infrastructures dans la composante appropriée Justifier toutes les composantes, enlever l'activité réfection des pistes rurales de la composante I et ne retenir que les ouvrages de franchissement. Prendre en compte les observations effectuées.
13	Programme Intégré de renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience communautaire face aux changements climatiques dans les départements de l'Atacora, Alibori, Mono, Ouémé et Zou	CARITAS Bénin, ONG	4.219.031	46, 71	Elucider les risques concernés, les impacts, la conformité avec les PDC, justifier le choix des zones d'intervention faire ressortir les initiatives d'adaptation développées dans les zones du projet, prendre en compte les observations effectuées
1	Projet d'adaptation et de résilience aux inondations dans la ville de Bohicon au Bénin (PARIB)	ONG, Terre, Développement et Résilience	1.560.355	40, 28	Revoir la problématique par rapport aux communautés vulnérables ; Mettre en exergue les impacts des changements climatiques sur les ressources évoquées ; Extraire des composantes du projet les activités déjà planifiées par d'autres instances ou partenaires.
24	Projet de promotion de l'agriculture durable de la sécurité alimentaire et	Mairie de Klouékanmè,	1.271.980	32,42	réécrire le projet en arrimant les objectifs du projet aux mesures d'adaptation préconisées ; mettre en

4


N°	Titre du projet	Promoteurs	Coûts indicatifs en \$US	Moyenne totalisée	Recommandations
	nutritionnelle (PADSAN)	Structure Décentralisée			cohérence le contenu du projet ; circonscire le titre à son domaine d'intervention.
12	Programme d'adaptation, d'amélioration de la résistance aux changements climatiques des populations des communes de Zangnannado, Ouinhi et Covè (PAARPC-ZOC)	ONG HAD/ORAS EDD	2.000.000	31,28	reprendre la justification en tenant compte des documents stratégiques sur les changements climatiques et les PDC ; prendre en compte les observations effectuées
14	Programme d'adaptation et de renforcement de la résilience aux changements climatiques de la communauté de communes des lagunes côtières du Bénin (PARRCC-CCLC)	EPCI- Communauté de Communes de Lagunes Côtières (CCLC).	2.500.000	22,14	Le document doit être réécrite en mettant l'accent sur la problématique des changements climatiques. prendre en compte les observations effectuées.

Parmi les notes conceptuelles non retenues, dix (10) idées de projet ont été jugées pertinentes et sont consignées dans le tableau n°2 ci-dessous.

Tableau n°2 : Synthèse des idées de projets non retenues mais jugées pertinentes

N°	Intitulé du projet	Appréciations des experts	Recommandations
II.	Projet intercommunal de valorisation des aires protégées pour l'atténuation des impacts liés aux changements climatiques	L'intercommunalité du projet est appréciée. Toutes les parties ne sont pas renseignées (rubriques L de la partie II), la partie III E non appropriée. Vulnérabilité non maîtrisée Le projet est immature. Le projet n'est pas recevable	Restructurer le projet en mettant l'accent sur la vulnérabilité des communautés riveraines des aires protégées concernées par rapport aux effets néfastes des changements climatiques
19.	Production de culture maraichère dans la basse vallée de l'Ouémé : Bonou-Adjohoun-Dangbo	Idée de projet pertinente les parties C et G du canevas ne sont pas renseignées. Le projet est irrecevable	Justifier le projet par rapport à l'adaptation aux changements climatiques et actualiser le document.
27	Projet d'aménagement de la piste rurale Nikki-Tasso-Kobi-Frontière Nigéria (37 Km)	Idée de projet pertinente projet de développement. Non prise en compte de la problématique des changements climatiques. Le projet n'est pas recevable.	Réécrire le projet en mettant l'accent sur la vulnérabilité des ouvrages de franchissement de la zone par rapport aux changements climatiques.
29	Programme intercommunal d'adaptation des	Idée de projet pertinente, L'intercommunalité intéressante Toutes les parties du canevas ne sont	réorienter le projet sur la vulnérabilité des ressources en eau par rapport aux

N°	Intitulé du projet	Appréciations des experts	Recommandations
	communautés vulnérables du département des Collines aux changements climatiques	pas renseignées la problématique des changements climatiques n'est pas posée, le projet est irrecevable	changements climatiques
30	Programme d'amélioration de la résilience des communautés rurales de l'extrême nord Bénin face aux risques climatiques	Idée de projet pertinente mais le contenu ne contient aucune action d'adaptation à mettre en œuvre Le projet n'est pas recevable.	Réécrire le document de projet en mettant l'accent sur les mesures concrètes d'adaptation en lien avec la vulnérabilité des communautés de la zone d'intervention.
31	Projet d'appui à l'adaptation des exploitations agricoles aux changements climatiques à la périphérie des réserves de biosphères du W et de la Pendjari	Idée de projet pertinente La vulnérabilité des communautés concernée n'est pas mise en exergue par rapport aux changements climatiques Le projet est irrecevable.	Réécrire le projet en mettant l'accent sur la résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables.
32	Amélioration de la résilience des écosystèmes de mangroves et des populations du Sud Bénin au changement climatique	Idée de projet pertinente. Non maîtrise de la vulnérabilité aux changements climatiques du domaine d'intervention. Le projet n'est pas recevable	Réécrire le projet en mettant l'accent sur la vulnérabilité des mangroves Tenir compte de la documentation existante à ce sujet.
33	Projet de promotion de l'agriculture écologique biologique et de contre saison au sein des agriculteurs du Mono et du Zou (PPAEB)	Idée de projet pertinente. La problématique de l'adaptation aux changements climatiques n'est pas mise en exergue. Le canevas n'est pas respecté, Les objectifs ne sont pas SMART Le projet est irrecevable	reprandre le contexte et la justification de même que les objectifs du projet.
36	Promotion des pratiques culturelles et pastorales innovantes pour une sécurité alimentaire durable	Idée de projet pertinente la grande partie des sections du canevas n'est pas remplie (B à K du II puis B à E du III). Problématique d'adaptation aux changements climatiques n'est pas mise en exergue. Le projet est irrecevable	Réécrire le document en prenant en compte les observations effectuées.
41	Création et promotion d'un réseau de réserves biologiques dans la zone côtière du Bénin	Idée de projet pertinente Impacts des risques climatiques ne sont pas mis en exergue La rubrique J de la partie II n'est pas renseignée Le projet est irrecevable	Exploiter les données existantes et mettre en exergue la vulnérabilité des ressources biologiques aux changements climatiques, Solliciter d'autres guichets de financement pour la réalisation des études prévues

6



Recommandations.

Conformément aux dispositions des documents d'appels à proposition et aux mandats et missions des experts, après examen et évaluation des notes conceptuelles obtenues, le collectif des experts recommandent à la Direction Générale du FNEC de :

- organiser une formation à l'intention des promoteurs des notes conceptuelles retenues et de ceux dont les idées de projet ont été jugées pertinentes ;
- notifier individuellement aux promoteurs les appréciations et les recommandations de la Commission sur leurs projets ;
- organiser dans le cadre des appels futurs à projet, des séances de renforcement des capacités des acteurs intéressés dans l'élaboration des projets d'adaptation ;
- disposer d'une base de données sur les experts disponibles au niveau national en matière d'élaboration des projets d'adaptation aux changements climatiques.

Madame A. SACHA AKOHA Jeanne Josette
(Présidente)

Ont signé
Les Experts

Dr. GNANVI Appolinaire
(Vice-présidente)

Mr. BIAOU Mathieu
(1^{er} rapporteur)

Mr. ADOUNKPE Martial
(2^{ème} Rapporteur)

Mr OUINAKONHAN Médard
(Membre)

Mr BAGAN Thomas
(Membre)

Mr HOUNTONDI KODJO E. Mawusé
(Membre)

Prof AHO Nestor
(Membre)

7

Annexe I : Composition des membres de la Commission.

N°	Nom et prénoms	Qualité au sein de la commission	Qualification
1.	Mme ACACHA AKOHA Jeanne-Josette	Présidente	Experte des questions de l'environnement et des Changements Climatiques, membre du Comité National sur les Changements Climatiques
2.	Dr GNANVI D. Appolinaire	Vice-président	Docteur en Sociologie du Développement et Gestion de Projets, Spécialiste en Planification et Aménagement du territoire
3.	Mr BIAOU Mathieu	1 ^{er} Rapporteur	DESS en Socio-Economie de l'Environnement, Expert en Finance Climat
4.	Mr ADOUNKPE Martial	2 ^{ème} Rapporteur	Ingénieur Planificateur, Spécialiste en gestion et Suivi-Evaluation des programmes et Projets
5.	Mr BAGAN Thomas	Membre	Expert en Vulnérabilité et Adaptation aux Changements Climatiques, Membre du Comité National sur les Changements Climatiques
6.	Mr OUINAKONHAN C. Médard	Membre	DESS en Protection de l'Environnement et Amélioration des systèmes agraires, Expert des questions de changements climatiques, Autorité Nationale Désignée Adjointe du Fonds d'Adaptation
7.	Professeur AHO Nestor	Membre	Agro Climatologue, Personne Ressources
8	Mr HOUNTON DJI KODJO E. Mawusé	Membre	Représentant du Réseau des Organisations Non Gouvernementale (ONG) accréditées auprès du Fonds d'Adaptation

Annexe n°2 : Résultats de l'examen des projets.

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
1.	Projet d'adaptation et de résilience aux inondations dans la ville de Bohicon au Bénin (PARIB)	34	46	41	42	39	40	40	40,28	Projet pertinent. Malgré les données existantes sur le PAVICC, le projet n'a pas démontré les impacts des changements climatiques sur les ressources évoquées. Projet retenu pour amélioration.	Revoir la problématique par rapport aux communautés vulnérables ; Mettre en exergue les impacts des changements climatiques sur les ressources évoquées ; Extraire des composantes du projet les activités déjà planifiées par d'autres instances ou partenaires.
2.	Adaptation aux changements climatiques. Pré étude d'identification et hiérarchisation des financements de projet	-	-	-	-	-	-	-	-	Projet jugé hors sujet.	
3.	Projet d'appui à l'atténuation et à la résilience aux changements climatiques (PARCC) dans la commune lacustre de So-Ava	-	-	-	-	-	-	-	-	non conçu sous le canevas du Fonds d'Adaptation. le projet n'est pas recevable. la problématique d'adaptation aux changements climatiques n'est pas posée le promoteur n'a pas respecté le canevas du FA.	soumettre ce projet au Small Grant Program du FEM

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
4.	Promotion et amélioration de la filière Ananas dans le Couffo (PAFAC)	-	-	-	-	-	-	-	-	Le projet ne cadre pas avec un domaine d'intervention de l'appel, la rubrique F de la partie II n'est pas renseignée, le projet est irrecevable.	
5.	Améliorer la résilience des communautés des départements de l'Alibori, du Mono et de l'Ouémé face aux effets des inondations à travers le leadership des femmes	-	-	-	-	-	-	-	-	Le document est incomplet, la partie H du III n'est pas renseignée, la vulnérabilité des communautés ciblées par rapport aux risques inondations n'est pas mise en exergue, les mesures d'adaptation proposées n'ont pas été jugées pertinentes, le document est irrecevable.	
6.	Promouvoir une agriculture et une sécurité alimentaire résilientes contre les risques liés aux catastrophes changements climatiques dans la commune lacustre de So-Ava	-	-	-	-	-	-	-	-	Le document n'est pas structuré, le canevas du FA n'est pas respecté, le document est irrecevable.	
7.	Produire pour se suffire (PPS)	-	-	-	-	-	-	-	-	Le projet ne cadre pas avec les domaines d'intervention de l'appel à projet. le document est irrecevable.	

[Handwritten signatures and initials]

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
8.	Adaptation des ménages de la commune lacustre de So-Ava aux changements climatiques par la promotion d'accès aux services sociaux de base	-	-	-	-	-	-	-	-	La partie II du document n'est pas structurée conformément au canevas du FA. Le projet ne présente pas une problématique d'adaptation aux changements climatiques Le document est irrecevable	
9.	Programme d'amélioration du cadre de vie et des capacités de résilience aux changements climatiques dans la commune d'Adjara	-	-	-	-	-	-	-	-	Toutes les rubriques ne sont pas renseignées notamment la partie III. La problématique d'adaptation aux changements climatiques n'est pas présentée le projet est irrecevable	
10	Production et mise à disposition de foyers écologiques subventionnés au profit de 20 000 ménages bénéficiaires	-	-	-	-	-	-	-	-	le projet ne cadre pas avec les domaines de l'appel C'est un projet d'efficacité énergétique à but commercial Le projet n'est pas recevable	Projet pouvant être réorienté vers PROPARCO de l'Agence Française de Développement (AFD).
11.	Projet intercommunal de valorisation des aires protégées pour l'atténuation des impacts liés aux changements	-	-	-	-	-	-	-	-	L'intercommunalité du projet est appréciée. Toutes les parties ne sont pas renseignées (rubriques L de la partie II), la partie III E non appropriée. Vulnérabilité non maîtrisée	Restructurer le projet en mettant l'accent sur la vulnérabilité des communautés riveraines des aires protégées concernées par rapport aux effets néfastes des changements

[Handwritten signatures and initials]

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
	climatiques										
12.	Programme d'adaptation, d'amélioration de la résistance aux changements climatiques des populations des communes de Zangnamado, Ouahli et Coré (PAARPC-ZOC)	33	20	25	36	24	41	40	31,28	<p>Le projet est immature. Le projet n'est pas recevable</p> <p>Idée de projet pertinent mais à vue d'esprit</p> <p>Vulnérabilité des populations des zones concernées n'est pas mise en exergue. Budget non détaillé</p> <p>Les documents stratégiques ne sont pas exploités et la cible n'est pas précisée.</p> <p>Projet retenu mais à améliorer.</p>	<p>climatiques</p> <p>repréparer la justification en tenant compte des documents stratégiques sur les changements climatiques et les PDC ; prendre en compte les observations effectuées.</p>
13.	Programme Intégré de renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience communautaire face aux changements climatiques dans les départements de l'Atacora, Alibori, Mono, Ouémé et Zou	62	52	50	33	47	43	40	46,71	<p>Projet pertinent à restructurer</p> <p>les risques climatiques concernés ne sont pas précisés ainsi que leurs projections et leurs impacts, les zones identifiées ne sont pas justifiées par rapport à leur vulnérabilité,</p> <p>les projets en cours dans la zone n'ont pas été pris en compte pour éviter les doublons ;</p> <p>Projet retenu mais à améliorer.</p>	<p>Eclaircir les risques concernés, les impacts, la conformité avec les PDC,</p> <p>justifier le choix des zones d'intervention</p> <p>faire ressortir les initiatives d'adaptation développées dans les zones du projet,</p> <p>prendre en compte les observations effectuées.</p>
14.	Programme d'adaptation et de renforcement de la résilience aux changements climatiques de la communauté des communes	10	21	24	27	20	40	13	22,14	<p>Idée de projet pertinent</p> <p>La vulnérabilité de la zone d'intervention du projet n'est pas mise en exergue,</p> <p>arrangement institutionnel inapproprié.</p> <p>Les données existantes n'ont pas été exploitées.</p>	<p>Le document doit être réécrit en mettant l'accent sur la problématique des changements climatiques,</p> <p>prendre en compte les observations effectuées.</p>

(Handwritten signatures and initials)

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
	lagunes côtières du Bénin (PARRCC-CCLC)									L'arrimage par rapport aux documents stratégiques n'est pas fait. Projet retenu mais à améliorer	
I5.	WLIHOU WLISSA	-	-	-	-	-	-	-	-	Le projet n'est pas un projet d'adaptation aux changements climatiques. Il n'est pas recevable.	
I6.	Valorisation de 63,75 Km de plage	-	-	-	-	-	-	-	-	il s'agit d'un projet d'assainissement. Le projet n'est pas recevable	
I7.	Projet d'élargissement de production d'Ananas, de papayes solos, de pastèques tous bio, de leur transformation en jus et Cocktails canette bios, suivies de la valorisation des déchets en fruits séchés et composts pour des fins maraichères à SEKOU	-	-	-	-	-	-	-	-	les objectifs du projet ne cadrent pas avec l'adaptation aux changements climatiques. toutes les rubriques du canevas ne sont pas renseignées (partie III-G) le projet est irrecevable	
I8.	Unité de production d'huile et de tourteaux biologiques de palmiers	-	-	-	-	-	-	-	-	La problématique d'adaptation aux changements climatiques n'est pas mise en exergue ; le canevas du FA n'est pas respecté Le projet est irrecevable.	

[Handwritten signatures and initials]

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
19.	Production de culture maraichère dans la basse vallée de l'Ouémé: Bonou-Adjohoun-Dangbo	-	-	-	-	-	-	-	-	Idee de projet pertinent les parties C et G du canevas ne sont pas renseignées. Le projet est irrecevable	justifier le projet par rapport à l'adaptation aux changements climatiques et actualiser le document.
20.	Adaptation des systemes humains et des écosystemes des forêts classées de Bassila et de Pénessoulou aux impacts actuels et futurs changements climatiques	73	62	72	76	81	58	82	72	Projet pertinent. Il a le mérite d'être en synergie avec plusieurs conventions La vulnérabilité des forêts classées n'a pas été mise en exergue mais plutôt celle des moyens d'existences des communautés riveraines Le canevas n'est pas rigoureusement respecté Projet retenu mais à améliorer	Réorienter le projet et mettre au cœur de la problématique les moyens d'existence des populations, démontrer la vulnérabilité des forêts, promouvoir les plantes autochtones résilientes et résistantes, prendre en compte des observations effectuées
21.	Projet de construction des villes climato résilientes sobres en carbone	-	-	-	-	-	-	-	-	Une grande partie du canevas n'est pas renseignée (A à K de la partie II). Le projet est irrecevable	
22.	Les pompiers verts	-	-	-	-	-	-	-	-	les rubriques E, F, G, H, I, J, K, L de la partie II et toute la partie III du canevas ne sont pas renseignées. Le projet est irrecevable	
23.	Promotion de l'agriculture biologique par la professionnalisation de la filière du maraichage dans le Couffo pour une création durable d'emploi aux jeunes	-	-	-	-	-	-	-	-	Le domaine n'est pas conforme à l'appel à projet. toutes les parties ne sont pas renseignées, (H du III). Le projet est irrecevable	

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
24.	Projet de promotion de l'agriculture durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PADSAN)	40	41	11	27	28	42	38	32,42	Projet pertinent Les activités ciblées ne sont pas en cohérence avec les objectifs, Projet retenu mai à améliorer.	réécrite le projet en arrimant les objectifs du projet aux mesures d'adaptation préconisées ; mettre en cohérence le contenu du projet ; circonscrire le titre à son domaine d'intervention.
25	Renforcement des actions en faveur de l'atténuation des effets changements climatiques dans la commune de Dogbo, département du Couffo au Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	Le contenu du projet ne cadre pas avec l'adaptation aux changements climatiques, Le projet est irrecevable	
26	Programme de gestion intégrée du terroir pour l'amélioration environnementale et socioéconomique des ménages (PGITAESM)	-	-	-	-	-	-	-	-	il s'agit d'un projet purement environnemental dont le contenu n'aborde pas les préoccupations d'adaptation aux changements climatiques. le canavas n'est pas respecté. Le projet n'est pas recevable.	
27	Projet d'aménagement de la piste rurale Nikki-Tasso-Kobi-Frontière Nigéria (37 Km)	-	-	-	-	-	-	-	-	Idee pertinente projet de développement. Non prise en compte de la problématique des changements climatiques. Le projet n'est pas recevable.	Réécrire le projet en mettant l'accent sur la vulnérabilité des ouvrages de franchissement de la zone par rapport aux changements climatiques.
28	Projet de promotion de l'agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	Les préoccupations liées aux changements climatiques ne sont pas	

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
	biologique et de l'autonomisation des femmes (ProProABAF)									prises en compte Le projet est irrecevable	
29	Programme intercommunal d'adaptation des communautés vulnérables du département des Collines aux changements climatiques	-	-	-	-	-	-	-	-	Idée de projet pertinente, L'intercommunalité intéressante Toutes les parties du canevas ne sont pas renseignées la problématique des changements climatiques n'est pas posée, le projet est irrecevable	réorienter le projet sur la vulnérabilité des ressources en eau par rapport aux changements climatiques
30	Programme d'amélioration de la résilience des communautés rurales de l'extrême nord Bénin face aux risques climatiques	-	-	-	-	-	-	-	-	Idée de projet pertinente mais le contenu ne contient aucune action d'adaptation à mettre en œuvre Le projet n'est pas recevable.	Réécrire le document de projet en mettant l'accent sur les mesures concrètes d'adaptation en lien avec la vulnérabilité des communautés de la zone d'intervention.
31	Projet d'appui à l'adaptation des exploitations agricoles aux changements climatiques à la périphérie des réserves de biosphères du W et de la Pendjari	-	-	-	-	-	-	-	-	Idée de projet pertinente La vulnérabilité des communautés concernée n'est pas mise en exergue par rapport aux changements climatiques Le projet est irrecevable.	Réécrire le projet en mettant l'accent sur la résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables.
32	Amélioration de la résilience des écosystèmes de mangroves et des	-	-	-	-	-	-	-	-	Idée de projet pertinente. Non maîtrise de la vulnérabilité aux changements climatiques du domaine	Réécrire le projet en mettant l'accent sur la vulnérabilité des mangroves Tenir compte de la documentation existante

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
33	populations du Sud Bénin au changement climatique Projet de promotion de l'agriculture écologique biologique et de contre saison au sein des agriculteurs du Mono et du Zou (PPAEB)	-	-	-	-	-	-	-	-	d'intervention. Le projet n'est pas recevable	à ce sujet. reprendre le contexte et la justification de même que les objectifs du projet.
34.	Gestion durable des déchets dans les communes d'Athiéné-Lokossa et Glazoué	-	-	-	-	-	-	-	-	C'est un projet d'hygiène et d'assainissement de base, Les rubriques K et L de la partie II et les rubriques D, E, H de la partie III ne sont pas renseignées. Le projet est irrecevable	
35.	Programme d'amélioration de la résilience aux changements climatiques des secteurs eau et agriculture de la commune Banikoara (PARCC-E&A)	62	53	46	51	50	49	64	53,57	Projet pertinent. Des objectifs I et 3 sont similaires Des activités d'aménagement des pistes rurales sont prévues mais non éligibles au FA, La composante II n'est pas justifiée, Les zones d'intervention ne sont pas précisées, Les stratégies nationales relatives aux changements climatiques ne sont pas prises en compte, Les initiatives ou projets en cours d'exécution, planifiées ou déjà exécutées	Fusionner les objectifs spécifiques I et 3 Mettre ensemble les activités relatives aux infrastructures dans la composante appropriée Justifier toutes les composantes, enlever l'activité réfection des pistes rurales de la composante I et ne retenir que les ouvrages de franchissement. Prendre en compte les observations effectuées.

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
36	Promotion des pratiques culturelles et pastorales innovantes pour une sécurité alimentaire durable	-	-	-	-	-	-	-	-	<p>dans ce cadre ont été occultées, Arrangements institutionnels inadéquats.</p> <p>Insuffisance des données statistiques</p> <p>Projet retenu mais à améliorer.</p> <p>Idee de projet pertinente</p> <p>la grande partie des sections du canevas n'est pas remplie (B à K du II puis B à E du III).</p> <p>Problématique d'adaptation aux changements climatiques n'est pas mise en exergue.</p> <p>Le projet est irrecevable</p>	Réécrire le document en prenant en compte les observations effectuées.
37	Appui à la REDD+ Readiness et protection des Forêts au Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	<p>Projet hors sujet,</p> <p>ne respecte pas le canevas du FA.</p> <p>Le projet est irrecevable</p>	
38	Renforcement de la résilience des Unions de coopérative de paysans de la commune d'Athiéné aux changements climatiques par appropriation des pratiques agro écologiques	-	-	-	-	-	-	-	-	<p>le canevas du FA n'est pas respecté</p> <p>la problématique d'adaptation aux changements climatiques n'est pas posée, la vulnérabilité n'est pas démontrée</p> <p>Le projet n'est pas recevable.</p>	
39	Projet intégré de renforcement des	-	-	-	-	-	-	-	-	<p>Le projet ne pose pas le problème</p>	

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
	capacités d'adaptation des communautés face aux changements climatiques pour l'amélioration de la sécurité alimentaire dans cinq communes de l'Atacora									d'adaptation aux changements climatiques. Le projet est irrecevable	
40	Projet d'Adaptation de l'Entreprenariat Agricole des Jeunes et des Femmes aux Changements Climatiques pour la sécurité alimentaire et la croissance économique dans les Communes du Bénin (PAEA) eF - CC	-	-	-	-	-	-	-	-	Le titre du projet est à revoir. La problématique est mal posée. Le projet n'est pas recevable	
41	Création et promotion d'un réseau de réserves biologiques dans la zone côtière du Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	Idée de projet pertinente Impacts des risques climatiques ne sont pas mis en exergue La rubrique J de la partie II n'est pas renseignée Le projet est irrecevable	Exploiter les données existantes et mettre en exergue la vulnérabilité des ressources biologiques aux changements climatiques, Solliciter d'autres guichets de financement pour la réalisation des études prévues
42	Projet de Création d'un Centre Agro-écologique de Valorisation de la Jacinthe d'Eau (PCCAV-JE)	-	-	-	-	-	-	-	-	La grande partie du canevas n'est pas renseignée (les rubriques D, E, F, J, K, et L du II plus A, B, C, D, E, G et H de III). Le projet est irrecevable	

N°	EXPERTS	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	Moyenne totale	Appréciations	Recommandations
43	Contribution de la rélédtecton au suivi des unités forestières du Bas-Bénin	-	-	--	-	-	-	-	-	Le canevas du FA n'est pas respecté le contenu ne prend pas en compte les questions d'adaptation aux changements climatiques. C'est un projet de monitoring et non d'actions concrètes. Le projet n'est pas recevable	